

### Article 22 du Règlement

**M. le Président:** Je dois informer le député que son temps de parole est terminé.

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE

#### L'ABANDON TEMPORAIRE D'UN PROJET D'ALUMINERIE PAR L'ALCAN AU QUÉBEC—LES CONSÉQUENCES

**M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière):** Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que la plus grande aluminerie au monde, soit celle de la compagnie Alcan, est située dans ma circonscription de Jonquière. Lors d'une séance d'information donnée hier par les dirigeants de cette compagnie, on apprenait qu'un projet majeur d'investissement d'un milliard de dollars, qui avait été annoncé en avril 1984, était reporté *sine die*, le tout dû à la conjoncture du marché mondial de l'aluminium.

Le report de ce projet ne laisse pas indifférents les intervenants socio-économiques de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Alors que nous aurions pu assister au coup d'envoi d'une relance, il est évident que les effets de cette nouvelle sont lourds de conséquences! Elle implique la perte ou du moins le report d'une injection d'un milliard de nouvel argent qui aurait été investi chez nous, avec des effets sérieux pour nombre d'entrepreneurs de la région, sans compter la perte de centaines d'emplois temporaires de façon directe ou indirecte, et ce, autant chez les entrepreneurs, sous-entrepreneurs, que chez les fournisseurs de matériaux.

Au surplus, on ne peut que déplorer pour les contribuables le manque à gagner en taxes qu'aurait généré l'implantation de cette nouvelle usine.

Toutefois, monsieur le Président, la construction de celle-ci avait un effet négatif. Elle impliquait la perte de 600 emplois permanents à l'usine de Jonquière. Pour la fédération des syndicats du secteur aluminium, il s'agit d'un sursis.

Le comité de vigilance pour sauver des emplois dans le secteur de l'aluminium devra profiter de ce sursis, et multiplier ses heures de travail afin de trouver des alternatives de solution à ce problème.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### LA VENTE DE THON AVARIÉ

**M. Carlo Rossi (Bourassa):** Monsieur le Président, l'affaire du thon sent de plus en plus mauvais pour le premier ministre et son parti. Jouant la vierge offensée, le premier ministre prétend ne pas être au courant que ce thon avarié, pas assez bon pour l'Éthiopie et refusé par l'Armée canadienne, était sur les étagères de nos marchands d'alimentation.

Le premier ministre Hatfield du Nouveau-Brunswick était au courant, le ministre des Pêches et Océans (M. Fraser) était

au courant, le ministre des Mines était au courant, plusieurs fonctionnaires du ministère de la Justice, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, du ministère de la Défense nationale et du ministère des Affaires extérieures étaient au courant. Le responsable des relations entre le premier ministre et son caucus, M. MacAdam, était au courant, et le bras droit du premier ministre en communications, M. Anderson, était au courant, et le premier ministre, monsieur le Président, ce bouffon, nous fait croire que seulement lui n'était pas au courant.

Drôle de gouvernement, monsieur le Président. Ce qui est certain, cependant, c'est que n'eut été de cette émission de télévision, le thon avarié serait encore sur nos étagères.

\* \* \*

[Traduction]

### LE LOGEMENT

#### LES PROGRAMMES DE LOGEMENT SOCIAL—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, depuis le début des années 40, le gouvernement fédéral participe à la construction d'un grand nombre de logements subventionnés. Or, pour la première fois depuis plus de 40 ans, on envisage de confier aux provinces la responsabilité de ces activités. Un document du cabinet de la Colombie-Britannique, rendu public, propose d'élargir les allocations de logement et de faire intervenir le secteur privé davantage dans l'élaboration et la gestion des programmes de logement social.

En dépit de l'aide gouvernementale, le secteur privé n'a jamais réussi à offrir à long terme un parc de logements convenables à des prix abordables. Par contre, les organismes sans but lucratif et les coopératives sont parvenus à bâtir des logements de qualité à des prix abordables. Ces programmes ont été remis en jeu à l'occasion des négociations fédérales-provinciales.

Le gouvernement fédéral doit continuer à jouer un rôle de premier plan puisqu'il contrôle les taux d'intérêt, la politique fiscale, les programmes de soutien du revenu et les politiques concernant les autochtones. Si on confie la responsabilité du logement aux provinces, l'écart entre les régions démunies et les autres ne fera que se creuser.

Depuis quelques années, l'avenir du logement sans but lucratif et coopératif est incertain. Le gouvernement fédéral doit de toute urgence établir une politique et des programmes à long terme en se réservant une participation importante et permanente.

Mettant un terme au vide idéologique qui le caractérise, le gouvernement doit songer à élaborer des politiques et des programmes.